

Modifications apportées à l'exemple de plan comptable et à la FAQ (mise à jour juillet 2023)



Modifications dans l'exemple de plan comptable : Compte de résultats

- *Compte 3102.00 Imprimés, publications* dans la fonction *01100 Législatif* : précisé que ce compte par nature comprend également le matériel de vote.
- *Compte 3137.00 Impôts, taxes et émoluments* dans la fonction *02230 Informatique et télécommunication* : précisé que ce compte par nature comprend également la redevance radio/TV (pour les grandes communes).
- *Compte 3611.00 Parts aux cantons et concordats, orientation professionnelle scolaire* dans la fonction *21990 École obligatoire, non mentionné ailleurs* : compte par nature déplacé dans la fonction *29900 Formation, non mentionné ailleurs*.
- *Fonction 53100 Assurances vieillesse et survivants AVS* : Le compte *3611.00 Parts aux cantons et concordats* est modifié en *3612.00 Parts aux communes et associations intercommunales*. Dans la même fonction, le compte *4611.00 Dédommagements des cantons et concordats* est modifié en *4612.00 Dédommagements des communes et associations intercommunales*.
- *Fonctions 73000 Déchets ménagers et 73001 Déchetterie* : réorganisation de ces deux fonctions. La déchetterie comptabilise uniquement ses charges de fonctionnement alors que la fonction des déchets ménagers enregistre toutes les charges et les revenus concernant l'élimination des déchets. La fonction *73001 Déchetterie* est équilibrée par une imputation interne à la fonction *73000 Déchets ménagers*.

Modifications dans la FAQ

- Rajout de la question sur les principes régissant les comptes annuels.